



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 22 mai 2026

INTÉRESSEMENT

LE VRAI VISAGE DE L'INTÉRESSEMENT !

À chaque fois qu'on nous parle d'intéressement, c'est pour mieux éviter la question de l'augmentation générale du salaire brut des cheminot-es. La CGT réaffirme donc son opposition à un système patronal qui, dans les faits, est un piège tendu aux salariés.

L'intéressement n'est ni du salaire, ni une reconnaissance du travail. C'est un dispositif aléatoire, soumis aux choix de la direction et aux logiques financières, pendant que les cheminots voient leurs conditions de travail se dégrader et leur salaire stagner.

Les critères de l'intéressement reposent sur des gains de productivité au prix de suppressions d'emplois et d'une dégradation continue des conditions de travail.

L'intéressement sert à individualiser la rémunération et à casser les repères collectifs. Il vise à diviser les cheminots, par sociétés et par entreprises. Il cherche même à les opposer entre eux.

L'objectif est clair : empêcher les cheminots de se rassembler pour arracher de véritables augmentations générales de salaires et par conséquent, participer malgré eux au non-financement de notre protection sociale.

MOINS DE COTISATIONS, MOINS DE DROITS

Contrairement au salaire, les dispositifs aléatoires tels que l'intéressement ou la prime de partage de la valeur ne sont pas soumis aux cotisations sociales. Cela signifie : moins de droits, moins de remboursement de soins et moins de retraite, entres autres. C'est « gagnant » pour l'employeur qui ne cotise pas et ne finance pas notre système de protection sociale solidaire et intergénérationnel, c'est « perdant » pour le salarié qui voit ses conditions de travail dégradées et, en plus, voit ses impôts augmenter, avec les conséquences directes sur la vie quotidienne.

DE L'ARGENT POUR LES SALAIRES

Si les sommes englouties (354 millions d'euros par an) dans ces dispositifs aléatoires, comprenant le financement de la Complémentaire Santé Obligatoire, étaient injectées dans le salaire socialisé, TOUS les cheminots verraient leur salaire augmenter de 6 % à minima ! Voilà la réalité !



LA SEULE RÉPONSE : LE SALAIRE

Pendant que la direction exige toujours plus des cheminots, elle refuse toujours de reconnaître durablement leur travail par le salaire. Pour la CGT, la seule réponse juste, collective et pérenne, c'est l'augmentation générale du salaire de base pour toutes et tous.

La CGT revendique des augmentations générales des salaires, immédiates et pérennes. Parce que le salaire est la juste rétribution du travail, du savoir-faire et de l'expérience. Parce qu'il ouvre des droits, qu'il compte pour la retraite, pour la protection sociale, pour la vie de tous les jours.

LA CGT EXIGE :

- **DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES DES SALAIRES** : Les richesses produites par les cheminots ne se réduisent pas à un résultat financier. Elles se mesurent au service public rendu chaque jour : faire rouler les trains, transporter en sécurité, garantir la régularité et répondre aux besoins des usagers sur tout le territoire. Voilà pourquoi la reconnaissance du travail des cheminots doit passer par les salaires, par l'emploi et par l'amélioration des conditions de travail ;
- **L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES** ;
- **UNE GRILLE UNIQUE DES SALAIRES POUR TOUS LES CHEMINOTS** qui permet un traitement équitable et garantit une véritable progression salariale automatique ainsi que la reconnaissance des savoirs et des savoir-faire des cheminots ;
- **UN 13^E MOIS POUR TOUS LES CHEMINOTS** ;
- **UNE REVALORISATION AUTOMATIQUE DES SALAIRES** pour ne plus subir les soubresauts de l'inflation.

La CGT revendique **un nouveau Statut pour tous les cheminots**, avec de nouveaux droits, afin d'en finir avec les inégalités entre cheminots contractuels ou statutaires, d'entreprises différentes. **NOUS POUVONS LE GAGNER ENSEMBLE !**

TOUS EN GRÈVE LE 10 JUIN PROCHAIN !